

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DATE ET LIEU

Le jeudi 23 novembre 2017, de 13h15 à 18h15

Salle de l'EXÈDRE Dick Annegarn
Quartier Agora, Bâtiment B8
Sart-Tilman (Liège, Belgique)

DROITS D'INSCRIPTION

- 50€ ;
- 25€ pour les membres du Tax Institute et pour les membres de l'Université de Liège ;
- 15€ pour les chercheurs-doctorants et assistants ;
- Gratuité pour les étudiants.

Cette somme est à verser, avant le 20 novembre 2017, sur le compte IBAN BE12 3401 5580 6892, BIC BBRUBEBB du Tax Institute de l'ULiège, avec en communication « nom du/des participant(s) »

Toute annulation non communiquée au plus tard le 20 novembre 2017 à l'adresse taxinstitute@ulg.ac.be sera facturée au prix plein.

Inscription [en ligne](#).

FORMATIONS CONTINUEES

Agréé OBFG et IPCF. Prise en charge par l'IFJ en cours.

Magistrats et membres du personnel judiciaire : L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

FAUT-IL TAXER LES ROBOTS ?

COLLOQUE INTERNATIONAL



23.11.2017
13H15 - 18H15
LIÈGE
(SART-TILMAN)



PROGRAMME

→ 13H15

Accueil

→ 13H45 > 14H

Introduction (Prof. dr. M. BOURGEOIS, Uliège)

→ 14H > 14H40

Le phénomène de la robotisation et le cadre juridique général (Prof. dr. N. PETIT, Uliège)

→ 14H40 > 15H20

Pourquoi taxer les robots : constats et propositions ? (Prof. dr. X. OBERSON, Université de Genève)

→ 15H20 > 15H45

Pause-café



→ 15H45 > 18H

Comment taxe-t-on les robots aujourd'hui et que faire demain ?

15h45 à 16h45 – Etat des lieux sélectif des questions techniques que pose la taxation des robots en Belgique et à l'étranger

→ Fiscalité directe belge et internationale (Maitre G. GALEA, Laga)

→ Fiscalité indirecte belge et internationale (Prof. dr. E. TRAVERSA, UCL)

16h45 à 18h00 – Quels aménagements envisager en Belgique et à l'étranger ? – Propositions et table ronde

→ Intervenants : Madame la Députée européenne M. DELVAUX, P. WOLPER (Doyen de la Faculté des Sciences Appliquées), E. DE CALLATAÏ (Co-fondateur, Orcadia Asset Management et chargé de cours invité à l'Université de Namur), N. PETIT, X. OBERSON, Maitre E. VON FRENCKELL (Laga), E. TRAVERSA

→ Modérateur : Prof. dr M. BOURGEOIS

→ 18H -18H15

Conclusions par J. HILGERS (Directeur à la BNB)

→ 18H15

Cocktail

**FAUT-IL
TAXER LES
ROBOTS ?**